

## Omnipod 5 : vers une remise en cause du modèle de prise en charge des patients diabétiques sous pompe à insuline en France

Paris, le 17 mai 2024,

Le 7 mai, le Ministère de la Santé a publié, dans la précipitation et sans aucune prise en compte des propositions formulées à plusieurs reprises par les Prestataires de Santé à Domicile via nos organisations, l'arrêté de nomenclature et l'avis tarifaire relatifs au système de boucle semi-fermée Omnipod 5.

La boucle semi-fermée est une innovation de rupture qui est en train de transformer considérablement la prise en charge des patients diabétiques sous pompe en permettant une amélioration rapide de leur équilibre glycémique et donc une réduction du risque de complications à court terme (urgences métaboliques par hyperglycémie et acidocétose ou par hypoglycémie) et à long terme (microangiopathie, macroangiopathie, pied diabétique...).

Omnipod 5 est le premier système de boucle semi-fermée « patch » ; il est attendu par les patients ; son utilisation, sur prescription médicale, représente une option pour des personnes diabétiques qui ne souhaitent pas se tourner vers des systèmes tubulaires avec cathéters.

La FEDEPSAD et l'UPSADI, dont les adhérents accompagnent plus de 90% des 105 000 patients diabétiques sous pompe à insuline, déplorent que les conditions prévues rendent le déploiement de l'Omnipod 5 non viable économiquement si l'on veut maintenir un niveau d'accompagnement et de soutien aux patients qui soit conforme aux attentes en matière de santé publique.

En effet, malgré des alertes répétées depuis plus de deux ans, la nomenclature et les tarifs publiés sont insoutenables et remettent en cause la capacité des prestataires à continuer à maintenir la prise en charge nécessaire pour le suivi des patient, essentielle à leur observance : une prise en charge qualitative et personnalisée que les patients plébiscitent dans toutes les enquêtes de satisfaction.

Les tarifs publiés le 7 mai 2024 ne couvriront pas l'ensemble des coûts des prestataires et notamment l'acquisition des dispositifs médicaux, des capteurs de mesure de glucose et les consommables en quantité nécessaire pour chaque patient qui sont en réalité supérieures à celles prévues de manière théorique dans la nomenclature. De plus, ces tarifs ne permettent pas de financer la formation ainsi que les interventions auprès des patients de nos infirmières salariées et formées aux systèmes de boucles semi-fermées déjà existants. Dans ces conditions, les PSAD ne pourront pas s'engager dans le déploiement de ce nouveau dispositif innovant et par conséquent tous les patients n'en bénéficieront pas.

Près de 25 ans après l'inscription à la liste des produits et prestation remboursables (LPPR) des premières pompes à insuline, les PSAD ont fait la preuve de leur capacité à faire adopter par les patients les innovations technologiques successives : pompes à insuline filaires, pompes dites « patch » et, depuis 2021, les systèmes de boucles semi-fermées tubulaires dont plus de 20% des patients diabétiques sous pompe à insuline sont désormais équipés.

Ce modèle, qui a prouvé son efficacité, est violemment remis en cause par les autorités pour les systèmes de boucles semi-fermées « patch ». Le mutisme des autorités face à nos avertissements nous semble malheureusement indiquer leur intention de procéder au déploiement de l'Omnipod 5 sans

**Contact presse :**

*FEDEPSAD : Alexandra DUVAUCHELLE – 06 30 29 93 72*

*UPSADI : Nathalie CREVEUX – 06 60 16 61 40*

notre implication. Nous le déplorons pour les patients et les professionnels de santé à qui les autorités devront indiquer vers qui se tourner désormais.

Toutefois, la FEDEPSAD et l'UPSADI se tiennent à la disposition des autorités pour discuter des modalités permettant de garantir la pérennité du service proposé par nos associations et entreprises et par conséquent la qualité de la prise en charge des patients sous insulinothérapie par pompe et par boucle semi fermée.

**Contact presse :**

*FEDEPSAD : Alexandra DUVAUCHELLE – 06 30 29 93 72*

*UPSADI : Nathalie CREVEUX – 06 60 16 61 40*